

Justice entend faire pour venir en aide aux femmes victimes de violence?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, nous avons un programme très grand et très élaboré pour traiter des questions auxquelles la députée s'est référée. Ce n'est pas une question simple, c'est une question très complexe. Mais les attitudes des gens, pas seulement les attitudes des hommes mais aussi les attitudes des femmes, sont très importantes. C'est la base des changements qui sont nécessaires dans cette société et nous avons initié les programmes qui touchent les attitudes, à la base des problèmes. Comme je l'ai dit, nous avons un programme très complexe et, à mon avis, très efficace pour traiter de ces questions.

* * *

• (1500)

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Albina Guarnieri (Mississauga-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

La pénurie actuelle d'infirmières a forcé de nombreuses maisons de repos à faire appel à des entreprises de services médicaux pour combler leurs besoins en services infirmiers et de soutien. Par conséquent, la plupart des frais de main-d'oeuvre de ces établissements seront assujettis à la TPS de 7 p. 100. Les maisons de repos n'auront pas d'autre choix que de répercuter ces frais supplémentaires sur leurs patients.

Maintenant que le Conseil canadien de développement social et d'autres organismes s'intéressant à notre politique sociale nationale ont condamné la politique que pratique actuellement le gouvernement en ce qui concerne le financement de l'assurance-maladie, le ministre pourrait-il me dire si son gouvernement continuera de permettre que la TPS ampute le chèque de pension des malades chroniques?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, c'est tout un effort d'imagination que la députée a déployé pour réussir à faire le lien entre les diverses allégations qu'elle a portées.

Elle sait fort bien que le projet de loi bloqué actuellement au Sénat permettrait d'envoyer des chèques de remise de la TPS à des millions de Canadiens à faible

Recours au Règlement

revenu. Si ses collègues qui dressent des obstacles à l'adoption de cette mesure au Sénat cessaient leurs tactiques, les familles canadiennes qui gagnent moins de 30 000 \$ par année pourraient profiter de cette mesure.

Nous avons besoin de la collaboration de l'autre endroit pour remettre ces chèques entre les mains des Canadiens concernés.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: Je souhaite attirer l'attention des députés sur la présence à la tribune des lauréates du Prix de l'affaire «Personne» cette année: M^{mes} Geraldine Bailey, Jean Scott, Helen Hnatyshyn, Thérèse Dallaire-Laplante, Irene Grant et Délie Gallien-Chiasson.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je souhaite également attirer l'attention sur la présence à la tribune de M. Richard Thornburgh, procureur général des États-Unis.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je crois qu'il est de mon devoir d'apporter certaines précisions pour la gouverne de la Chambre et de l'un de nos députés.

Il se peut que dans mes remarques, j'aie dit espérer que le député concerné, en posant sa question supplémentaire, ne manquerait pas de préciser qu'il se dissociait de ce qui s'était passé ici. J'ai peut-être laissé entendre quelque chose que je n'aurais pas dû. Je veux que le député sache que je ne voulais laisser planer aucune supposition, et j'espère qu'il acceptera mes excuses.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur le Président, pendant la période des questions, lorsque le député de Windsor-Sainte-Claire a déclaré se dissocier de la manifestation qui a eu lieu aujourd'hui, je lui ai malheureusement dit: «Je ne vous crois pas, Howard». Je tiens à lui présenter mes excuses les plus sincères.

Une voix: Nous ne vous croyons pas.

M. Shields: Je me rends compte que ma remarque était tout à fait antiparlementaire.

Je tiens également à présenter mes excuses à tous mes amis à la Chambre et à mes collègues. Je retire cette remarque. Mais je ne peux l'effacer du compte rendu. Je